

## Intercommunalité

# Remodelage des Communautés de communes

## Comblessac dans le Pays de Maure ou Guer ?

La ferme du Vauvert et son terrain de 55 ha, rachetée il y a 22 ans par les communes de Guer et Comblessac, est gérée par un syndicat intercommunal entre les Pays de Guer et Maure-de-Bretagne. Lors de l'inauguration du gîte, mercredi (lire page 21), son président Robert Perrot a insisté sur le fait que « la situation géographique du Vauvert prouve que Comblessac a bien un pied de chaque côté de l'Aff qui pour nous représente un trait d'union et non une frontière administrative ». Cette frontière administrative fait que dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, une éventuelle fusion des Communautés de communes de Guer et Maure-de-Bretagne n'a pas été étudiée.

### FUSION DE MAURE COMMUNAUTE

Le président de Maure-de-Bretagne, Pierre-Yves Reboux, le regrette encore un peu aujourd'hui : « Je pensais que le projet du Vauvert pouvait être un trait d'union entre deux Communautés de communes voisines. Il n'en a pas été ainsi. C'est un peu dommage car ce sont les habitants auxquels il faut penser, ainsi que les services à leur rendre. » De son



Les élus et le sous-préfet de Redon lors de l'inauguration du gîte du Vauvert, mercredi.

côté, le président de la Communauté de communes du Pays de Guer, Jean-Luc Bléher, a indiqué être partisan d'un rapprochement entre les deux collectivités pour travailler ensemble sur le développement économique, ce que « j'apprécierai auprès de mes collègues ». De leur côté, les communes du Pays de Maure vont bientôt statuer sur la fusion de Maure communauté avec celles de Guichen (ACSOR) et Moyenne Vilaine et Semnon, ainsi que les communes de Guipry, Messac, Lohéac et Saint-Malo-de-Phily.

Mais les élus de Comblessac ont toujours dit, et le disent encore, vouloir intégrer la Communauté de communes du Pays de Guer, Guer étant plus proche, et les Comblessa-

cois tournés vers la commune morbihannaise.

### LES ÉLUS COMBLESSAC AURONT À SE PRONONCER

Le sous-préfet de Redon Jean-Jacques Narayansamy a conscience de l'importance des bassins de vie : « L'entité d'un territoire dépasse toutes les lois et textes. Il appartient aux élus d'aboutir à un objectif partagé. » Une réalité qu'il connaît bien : « Le Pays de Redon et la sous-préfecture vivent sur un territoire et pas un département. Il n'y a pas cette mentalité administrative. » Il se réjouit néanmoins que la recréation de Communautés de communes, démarche pour laquelle « la volonté des élus a été prise en compte. Le préfet

a voulu travailler par étapes : restructurer puis s'ouvrir en fonction de la volonté des élus. Et ce ne sont pas les Communauté de communes qui ont fait l'histoire, mais les communes. Aussi, ce sont les délibérations des communes qui sont importantes. » Pour le cas de Comblessac, a précisé Jean-Jacques Narayansamy, après la validation des périmètres des nouvelles Communautés de communes, « il faudra voir son territoire de vie idéal et avec quelle Communauté de communes elle doit se marier ». Se référant au projet du Vauvert, le sous-préfet a conclu en forme d'encouragement : « Il n'y a pas d'entrave si l'on veut. Vous avez le temps pour vous. »

Catherine Bévy